

LETTRE D'ENTENTE 2000-2002 — NUMÉRO 19

ENTRE D'UNE PART :

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC  
(FNEEQ (CSN))

ET D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

Concernant la gestion des ressources humaines du programme de Techniques de  
tourisme (414.A0) du Cégep Limoilou et du Champlain Regional College  
(Champlain St. Lawrence)

ATTENDU que le programme de Techniques de Tourisme (414.A0) est offert conjointement par le Cégep Limoilou et le Champlain Regional College (Champlain St. Lawrence).

ATTENDU que dans le programme de Techniques de Tourisme (414.A0), la discipline Tourisme (414) comporte les spécialités Tourisme (414.01) et Anglais pour tourisme (414.02).

Les parties nationales conviennent de ce qui suit :

Pour l'année d'engagement 2004-2005, dans le cas des enseignantes et enseignants ayant occupé des charges d'enseignement dans les spécialités 414.01 et 414.02 au Cégep Limoilou et au Champlain Regional College (Champlain St. Lawrence), l'ancienneté dans ces spécialités est fusionnée.

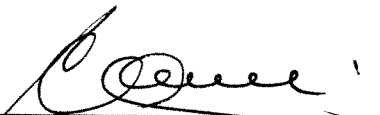
À compter de l'année d'engagement 2004-2005, cette ancienneté est réputée acquise à l'enseignante ou l'enseignant dans son collège.

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Montréal ce, 14<sup>e</sup> jour du mois de octobre 2004.

**POUR LE COMITÉ PATRONAL DE  
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)**



Nicole Tremblay, présidente




Alain Lavoie, vice-président

**POUR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES  
ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU  
QUÉBEC (FNEEQ (CSN))**



Ronald Cameron, président



Jean Trudelle, vice-président